



Conseil d'école de St Mathieu 26 juin 2023

Présents :

Mairie : Mmes Roux Laetitia (directrice Générale Adjoint), Eusebi Audrey, (cheffe du Service Jeunesse), Ravary Margaux, (coordinatrice CLSPD), Chabert Murièle (adjointe éducation), M.Di Bianca Aldo

Mme Magali Michaudet, Chargée de mission de la restauration collective

Enseignants : Mmes Orsi Nicole, Chambon-Civatte Sabine, Cugnet Elise, Cécile Petitprez, Pelinq Christelle, Iaropoli Chrystel, Champion Cécile M. Broussard Christophe (directeur),

Parents d'élèves élus : Mmes Bardot Elodie, VanVlijmen Adélaïde, Théleus Axelle, Dinelli Emilie, De Graeve Agnès

Personnel municipal : Mmes Rigault Stéphanie (Responsable office), Mme Samia Guirat (ATSEM)

Service jeunesse : Mme Beurier Julie

Excusés : Mme Romary (DDEN), M. Missenti (adjoint quartier St Mathieu)

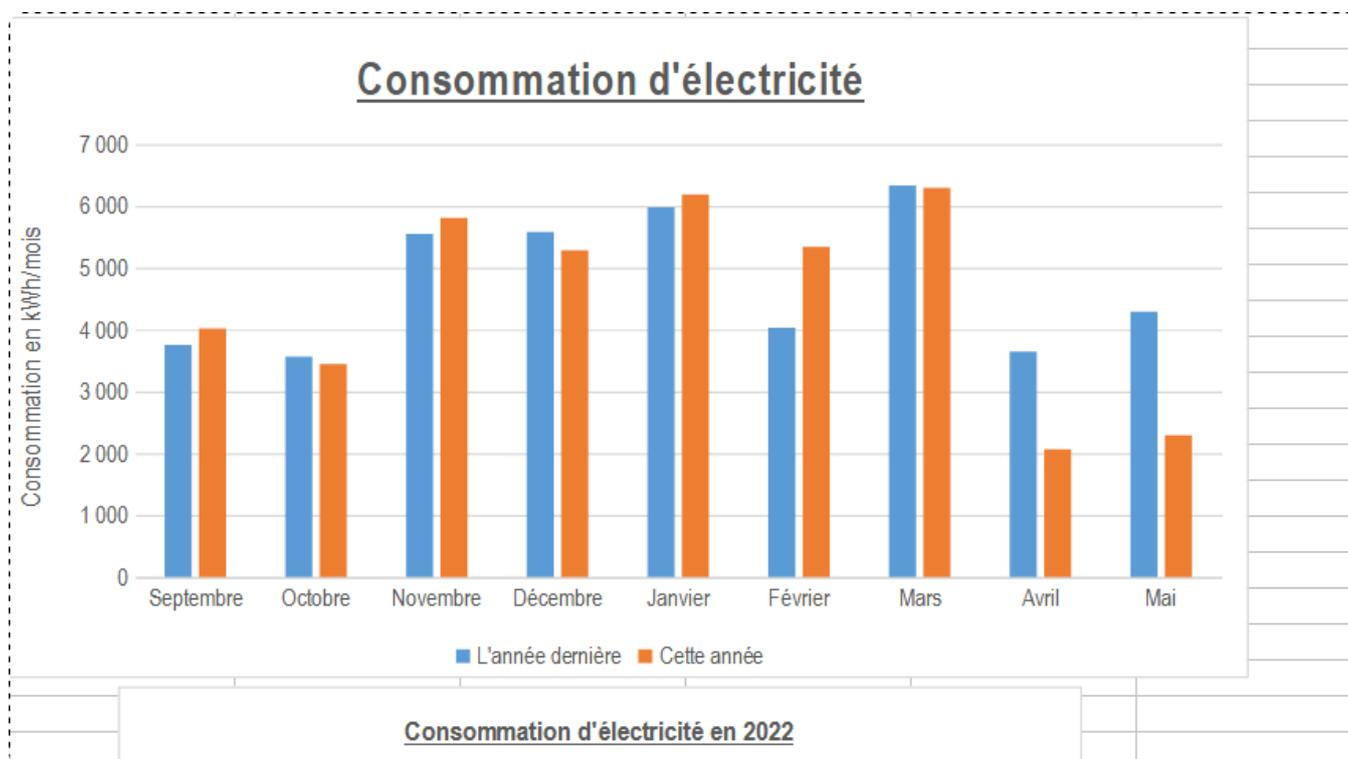
Ordre du jour

- Bilan projet Eco-Ecole
- Activités scolaires de fin d'année
- Préparation rentrée scolaire 2023-2024,
- Travaux réalisés et souhaités – matériel,
- Fonctionnement des temps périscolaires,
- Questions diverses.

1- Bilan projet Eco-Ecole

Bilan des actions visant à réduire les consommations d'énergie à l'école

- Consommation électrique :



Après intervention sur l'installation du chauffage dans le réfectoire au mois de mars et la vigilance des enfants et adultes sur l'éclairage, la consommation des mois d'avril et mai a nettement baissé.

Compostage déchets alimentaires

déc 22 : 49kg

janv 23 : 104kg900

fev 23: 54kg700

mars 23 : 192kg (1^{er} mois complet depuis le début de cette initiative)

avril 23 : 59kg500

mai 23 : 133kg300

juin 23 : 231 kg

Soit 824kg100 sur 7 mois (environ 1,2 tonne sur 10 mois)

Recyclage papier

nov / dec 22 : 12kg200

janv/ fev 23 : 7kg900

mars : 10kg200

avril : 6kg

mai : 11kg

Soit 47kg 300 sur 6 mois (environ 170 kg sur 10 mois)

Pour ces actions, le label Eco-Ecole 2023 a été décerné à l'école de St Mathieu

2- Activités scolaires de fin d'année

Grâce aux actions mises en œuvre par les parents d'élèves élus, l'APE et l'école, nous avons pu financer 4 bus pour que les 8 classes bénéficient d'une sortie en pleine nature.

Toutes ces sorties ont été une réussite et ont ravi enfants, parents et enseignants.

Fête de l'école :

Un très beau moment et une belle complémentarité entre parents d'élèves et école.

Un grand merci à tous ceux (parents, personnel municipal, enseignants) qui ont contribué à l'organisation de cette manifestation. Remerciement également au service des fêtes de la ville pour leur disponibilité et leur réactivité suite au report de cette fête.

3- Préparation rentrée scolaire 2023

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
28	26	31	25	29	29	21	21

Soit 210 élèves (+ 8 par rapport à la rentrée 2022)

Pour rappel 196 élèves en 2021 (ouverture de la 8^e classe)

Quelques éléments à prendre en compte pour l'organisation pédagogique 2023-2024

- les préconisations ministérielles : 24 élèves en GS, en CP, au CE1
- l'école accueillera un ou des stagiaire(s) – une classe doit leur être réservée (pas de CP, pas de CM2, classe à double niveaux à éviter)

En fonction de ces éléments, le conseil des maîtres a validé l'organisation pédagogique suivante :

PS-GS	PS-GS	MS	CP	CE1	CE1-CE2	CE2-CM1	CM1-CM2
-------	-------	----	----	-----	---------	---------	---------

Cette organisation nous impose d'unifier ces horaires en maternelle.

Suite au vote favorable lors du conseil d'école extraordinaire, **une demande dans ce sens a été transmise à l'inspection Académique. Pas encore de réponse.**

Cette modification des horaires en GS entraînera une modification des activités de la classe pendant la pause méridienne :

- 11h30 – 12h15 repas
- 12h15 – 13h récréation
- 13h-13h30 APC

Problématique surveillance maternelle :

Environ 80 enfants de maternelle seront présents entre 11h30 et 13h30.

A l'issue du repas, passage aux toilettes (non attenantes à la cour maternelle), sieste pour les PS, reste 55 enfants dans la cour.

Un animateur en maternelle est nécessaire pour la surveillance entre 12h30 et 13h30.

Au niveau de l'équipe enseignante, quelques changements :

- Mme Pelin et Mmes Nauche et Petitprez prendront les classes de PS-GS
- Mme Iaropoli, le CE1
- MS, 1 ou 2 enseignant(s) stagiaire(s)

Demande est faite à la mairie de récupérer le local mairie annexe pour stockage matériel (lié à la disparition du local de rangement ATSEM pour réalisation toilettes)

6- Travaux / aménagements / matériel

Travaux réalisés

- Installation de rideaux dans le réfectoire
- Création d'un meuble avec étagères à l'entrée maternelle pour les cartables
- Création d'un point d'eau dans la classe 1

Travaux en cours ou prévus

- Création toilettes dans la cour maternelle -prévu été 2023 → reporté Toussaint 2023

Travaux demandés

Classe 1 :

- Pose de porte-manteaux (3) derrière porte atelier
- Réalisation et pose étagères au dessus du radiateur
- Rajout 2 néons dans la salle de classe
- Installation internet dans la classe
- Changer le sens de l'ouverture de la porte donnant sur l'accès pompiers (si c'est possible)

Classe 2 :

- Couper le bout des branches de l'olivier donnant sur le toit de la classe (problème fourmis)

Classe 3 :

- Ajouter un éclairage près de la baie vitrée coulissante

Classe 5 :

- Installer portes sur le placard existant
- Modification du cablage internet (pour changement de place de l'ordinateur de la classe)

Cabanon :

Déplacer le verrou de la porte plus haut (inaccessible pour les enfants)

- Mettre une grille sur le canal d'évacuation des eaux de pluie
- Fermeture placard de la salle polyvalente avec une porte coulissante ou rideaux
- Mise en place d'un brise-vues pour la classe 8,
- Demande de nouvelles jardinières au niveau de l'accès pompiers
- Parking : demande de marquage au sol des places
- Demande commande d'une poubelle jaune supplémentaire à mettre devant l'école.

- 7- Organisation du temps de restauration scolaire

Inscription obligatoire à la cantine avant le 13 juillet pour la rentrée scolaire 2023.

-

Les inscriptions à la cantine se font directement auprès du service de la restauration scolaire 7, place du 24 août 06130 GRASSE

- Fiche d'inscription à télécharger sur le site :

<http://www.ville-grasse.fr/Inscription-cantine-2023-24.pdf>

Suite aux questions des parents d'élèves, il est indiqué :

- pas de marge sur les repas en cas d'accident (enfant qui renverse un plateau par exemple)

- Retour négatif des parents sur la saveur du menu du début juin .

La mairie invite les parents à venir à la commission de restauration pour discuter des difficultés liées à la qualité des repas.

- La présence d'un adulte dans le réfectoire lors des repas serait souhaitable pour une véritable éducation au goût et au bien manger.

8- Fonctionnement des temps périscolaires

Présentation CLSPD - présentation de la procédure du rappel à l'ordre – dispositif des copains bienveillants (lutte contre les incivilités et harcèlement scolaire) –

17 courriers de demande d'avertissement auprès de la vie scolaire cette année.

3 avertissements impliquent une exclusion du temps « cantine ».

Suppression du foot pendant la pause méridienne.

Questions diverses

Règlement intérieur : pourrait-on envisager d'y faire figurer les sanctions en cas de non respect des règles de l'école ?

Directeur : Les sanctions figurent dans le règlement intérieur 2023-2023 pour le paragraphe « restauration scolaire ».

Un ajout sera fait dans le paragraphe « vie scolaire ».

La séance est levée à 19h15..